



Déplacement professionnel non remboursé

Par MarianaM

Bonjour tout le monde,

Je m'adresse à vous car je suis dans une situation assez compliquée avec mon ancien employeur (agence d'intérim). Lors de ma mission d'intérim, je devais effectuer des déplacements pro et je devais les organiser de mon côté en amont puis l'agence rembourser mes frais au fur et à mesure.

J'ai donc réserver mon logement sur booking une semaine avant mon futur déplacement sauf que le lundi l'intérim me contacte pour me mettre en fin de mission, alors que mon déplacement était le mercredi.

Dans un accord commun mon interlocuteur me dit de voir avec booking pour annuler et si cela n'était pas possible il procéderais à un remboursement de cette avance.

Booking m'annonce qu'ils ne peuvent pas me rembourser car je me suis rétractée trop tard et l'agence m'annonce que finalement ils me rembourseront pas car le logement était réservé hors contrat.

Je me tourne vers vous afin d'avoir des solutions à ce problème.

Je m'excuse par avances pour les éventuelles fautes ou formulations.

Bonne journée à vous,

Par jpgroussard

Bonsoir MarianaM,

"le logement était réservé hors contrat"

Vous dites avoir réservé une semaine avant le déplacement (qui était un mercredi). Une semaine avant veut dire le mercredi d'avant lorsque vous étiez encore sous contrat chez eux (ils vous ont arrêtée 5 jours après).

Donc, ils doivent vous rembourser.

Cdlit

Par MarianaM

Oui effectivement mais eux retourne la situation en indiquant qu'ils ne peuvent pas me rembourser car je n'étais plus en contrat avec eux au moment de la date du logement?

Par jpgroussard

Rebonsoir,

vous avez réservé un mercredi quelconque pour le mercredi d'après parce qu'on vous a dit de réserver pour ce déplacement.

J'imagine que vous avez une trace de leur demande. Sinon, ça va être difficile pour vous.

Mais si vous avez une trace c'est tout bon pour vous. Tout dépend de la somme dépensé. Pour 50 euros, laissez tomber !

Cdlit

Par Visiteur

Oui effectivement mais eux retourne la situation en indiquant qu'ils ne peuvent pas me rembourser car je n'étais plus en contrat avec eux au moment de la date du logement?